

SIVOS Ermenonville et Montagny

Compte rendu de réunion

Date : 29 septembre 2008

Lieu : Mairie de Montagny Sainte Félicité

Présents : Jean-Paul DOUET, Président du SIVOS, Magalie MOUYSET, Vice Présidente du SIVOS, Sylvie GON, Nathalie MARROIG, Alain PETREMENT, membres titulaires, Isabelle CROMBEZ, Jean-Michel CAZERES, Olivier LENAY, Jean-François PICOU, Daniel VONCK, membres suppléants.

Présents dans la salle : Christine BARTYZEL, professeur des écoles, Jeanne BOULANGER, directrice de l'école de Montagny, Claudine DURY, employée communale de la Mairie d'Ermenonville, Véronique LOCRE, secrétaire du SIVOS, Sylvie TROLLE, ATSEM, Anthony NORMAND, membre du conseil municipal de Montagny.

Absents excusés : Jacques MAQUET, membre titulaire, Stéphanie VANCOMPERNOLLE, membre suppléante, Aurélie GAUBERT-LEROY, directrice de l'école d'Ermenonville, Annick SAUVAGE DOLHEM, ATSEM, Marie-Ange DUVAL, Catherine PETREMENT, animatrices cantine et périscolaire.

Secrétaire de séance : Sylvie GON

Ordre du jour :

Réflexion sur le périscolaire

En préambule à l'ordre du jour, Monsieur DOUET souhaite rappeler à tous que le compte rendu des réunions du SIVOS doit être le reflet exact des discussions et réflexions des membres du SIVOS lors de ces réunions, sans aucun avis ni commentaire personnel.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur DOUET fait un point sur la rentrée scolaire 2008-2009 qui s'est bien passée aussi bien à Montagny qu'à Ermenonville, car, malgré les craintes, il n'y a pas eu de fermeture de classe.

Madame BOULANGER évoque tout de même le problème des parents d'élèves de Ver Sur Launette et d'Eve qui voulaient inscrire leurs enfants sur notre R.P.I. Seuls 2 enfants ont été inscrits (en grande section de maternelle et en CE2) mais des demandes d'inscriptions ont été faites jusqu'à la semaine dernière.

En ce qui concerne la fréquentation des services cantine et périscolaire, les effectifs sont en légère hausse. La semaine dernière, les tables de la cantine ont été disposées différemment afin d'accueillir au mieux les enfants et de faciliter l'entretien de la salle. Si les effectifs doivent augmenter de façon importante, le SIVOS devra réfléchir à l'instauration d'un deuxième service.

Une fresque va être réalisée sur le mur situé devant l'école de Montagny, avec le concours des enfants du primaire.

Monsieur DOUET donne la parole à Monsieur PETREMENT : le sol de la cour de l'école d'Ermenonville a été réparé comme prévu, en rebouchant les trous situés à la place des plaques qui se décollent, en attendant une réfection complète, peut-être l'été prochain.

Monsieur DOUET précise que du retard a été pris dans la commande de meubles pour la classe de Madame Aurélie GAUBERT-LEROY (présentoir, meuble pour stocker les grandes feuilles de dessin, chevalet).

Monsieur PETREMENT souhaite préciser les chiffres des effectifs de cantine à savoir qu'il y a en moyenne 85 enfants par jour et que cela va jusqu'à 93 enfants quelques fois. Madame LOCRE rappelle alors que dans les effectifs de cantine sont comptabilisés 4 adultes.

Monsieur PETREMENT regrette que le point sur la rentrée scolaire qui vient d'être fait n'ait pas été mis à l'ordre du jour.

REFLEXION SUR LE PERISCOLAIRE

Monsieur DOUET donne la parole à Monsieur PETREMENT qui rappelle aux membres du SIVOS que la commune d'Ermenonville étudie 2 projets pour la création d'un périscolaire :

↳ Soit un bâtiment de type ALGECO,

↳ Soit l'installation du périscolaire dans la salle de motricité située à côté de la bibliothèque, d'une superficie d'environ 70m² et qui, avec la bibliothèque, représente une surface de 110 à 120m².

Monsieur PETREMENT précise que ces installations ne seraient que provisoires et que le but de ces réflexions est le bien-être des enfants et non pas son propre plaisir. Monsieur PETREMENT va d'ailleurs demander l'avis des professionnels sur le sujet (DDJS, PMI, institutrices). Rendez-vous est pris avec le Dr DELESTREE le 14 octobre 2008.

Madame BOULANGER intervient pour demander quand les institutrices seront consultées et, au nom de Madame GAUBERT-LEROY, absente ce soir, précise que la salle de motricité est bruyante, sans matériel approprié au

périscolaire et qui plus est à l'étage. Madame GAUBERT LEROY ne veut pas que le matériel de motricité soit utilisé pour le périscolaire et rappelle qu'il faudra faire un ménage minutieux tous les jours.

Madame BARTYZEL dit qu'elle ne voit pas comment assurer le périscolaire dans cette salle (problème de stockage notamment).

Monsieur VONCK demande à connaître les effectifs actuels du périscolaire : environ 10 enfants le matin, jusqu'à 23 le soir, entre 16h30 et 19h00, en fonction des départs des enfants.

Monsieur PETREMENT pense que si cette salle sert aux activités de motricité des petits, elle peut servir au périscolaire.

Monsieur DOUET rappelle alors que toutes les réflexions et discussions concernant le SIVOS doivent être menées ensemble, qu'il est le Président du SIVOS et, qu'à ce titre, il n'a jamais entendu de parents se plaindre du périscolaire. Monsieur DOUET précise qu'il ne souhaite pas que les enfants soient accueillis dans une salle en étage alors qu'actuellement, les enfants disposent d'une salle au rez-de-chaussée avec un accès direct au jardin, au préau, à une cour fermée, et même à une salle informatique. Il rappelle que sa préoccupation, depuis 1990, est de proposer un service aux parents et qu'il a, à chaque fois, chercher les meilleures solutions dans l'intérêt des enfants. La commune de Montagny a aussi engagé des investissements importants pour réaliser le groupe scolaire.

Monsieur DOUET trouvait injuste les différences de scolarisation des enfants entre Ermenonville et Montagny.

Monsieur DOUET rappelle qu'il y aura toujours plus d'enfants d'Ermenonville que de Montagny au périscolaire mais que cela ne peut pas être un argument pour critiquer ce qui se fait actuellement au périscolaire.

Monsieur DOUET reproche également à Monsieur PETREMENT de demander des informations au Conseil Général sans lui en parler avant.

Monsieur DOUET rappelle que la Présidence du SIVOS lui demande au moins 5 heures de travail par semaine. Il précise également que Montagny pourrait aussi envisager des collaborations avec d'autres écoles (Versigny, Baron ...).

Monsieur DOUET précise que, pour l'instant, les réclamations des parents portent principalement sur le personnel et qu'on ne changera l'emplacement du périscolaire que pour améliorer le service actuel.

Monsieur PETREMENT répond qu'il souhaite dissocier le problème du périscolaire de la cantine et du CLSH, que la création d'un périscolaire à Ermenonville faisait partie de son programme électoral et qu'il souhaite que les choses avancent vite.

Madame MOUYSSSET dit que ce projet ne serait que provisoire et demande à améliorer le service en trouvant de « vrais » animateurs pour le périscolaire et en dissociant le personnel de la cantine et du périscolaire. Madame MOUYSSSET souhaite solliciter le centre social rural de Nanteuil le Haudouin pour étudier la question.

Monsieur DOUET lui répond qu'il est d'accord sur le principe, mais qu'il faut être réaliste et que l'on aura beaucoup de mal à trouver du personnel pour faire de l'animation périscolaire quelques heures par jour.

Madame MOUYSSSET souhaiterait également que le périscolaire ne soit plus dans l'enceinte de l'école mais dans un local extérieur.

Monsieur PETREMENT redit alors qu'il veut que les choses évoluent rapidement et que s'il doit y avoir des investissements de faits, ils seront à la charge de la commune d'Ermenonville.

Monsieur DOUET demande expressément que toutes les démarches soient faites sous couvert du SIVOS et non pas uniquement par Ermenonville.

Monsieur CAZERES demande que l'on fasse effectivement appel à des professionnels de l'accueil des enfants pour juger les 2 projets proposés par Ermenonville.

Conclusion :

Aujourd'hui le périscolaire reste sur Montagny et Ermenonville continue à travailler sur ses projets.

Monsieur DOUET demande que les parents d'élèves soient informés de ces projets lors du prochain conseil d'école.

Monsieur LENAY propose que le débat soit élargi à d'autres thèmes : suppression des transports scolaires, réalisation d'une cantine à Ermenonville, d'une crèche, etc.

Madame CROMBEZ fait remarquer à Madame MOUYSSSET qu'il est dommage que cette dernière fasse seule des démarches auprès d'autres écoles et périscolaires des alentours, et non pas avec d'autres membres du SIVOS.

Madame MOUYSSSET répond qu'elle n'a pas encore l'habitude de faire des démarches, qu'elle fait au coup par coup en fonction de son propre emploi du temps.

Mesdames MARROIG et MOUYSSSET demandent à nouveau que le centre social rural de Nanteuil le Haudouin soit sollicité pour étudier le coût d'un emploi d'animateur pour le périscolaire.

Monsieur DOUET rappelle que, comme suite à la demande faite lors de la dernière réunion du SIVOS, le personnel des services cantine et périscolaire et les ATSEM pourront suivre une formation aux gestes de 1^{er} secours (montant de la formation par personne : 60€).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.